

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 février 2024

### **Conseil National de la Refondation : Risques naturels et changement climatique sur le territoire du Bassin d’Arcachon Sud**

Ce vendredi 16 février 2024, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a réuni un Conseil National de la Refondation dédié aux risques naturels et au changement climatique sur le territoire du Bassin d’Arcachon Sud.

Les incendies de l’été 2022 et les récentes tempêtes ont montré combien ce territoire était vulnérable face aux risques naturels et aux aléas climatiques, lesquels menacent les populations, la biodiversité, les activités économiques ainsi que la valeur patrimoniale et culturelle du territoire.

Dans le prolongement des travaux de l’Atelier du territoire conduit suite aux incendies de 2022 et soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, le préfet a souhaité réunir un Conseil National de la Refondation Territorial. Ce CNR vise à offrir un cadre d’échanges élargi à l’ensemble des acteurs territoriaux, qu’ils soient élus, représentants du Département, de la Région, des services de l’État, mais également acteurs économiques, associations d’usagers ou de protection de l’environnement, professionnels de la pêche ou de l’ostréiculture, représentants de la forêt usagère, du conservatoire du littoral et du parc naturel marin du Bassin d’Arcachon ou encore chercheurs.

La première partie de la journée a permis d’entendre les points de vue et les questionnements de plusieurs acteurs locaux sur l’ensemble des risques naturels et ainsi d’établir un diagnostic partagé de la situation. Face à un paysage mobile qui ne cesse de se transformer et de se déplacer au gré des événements climatiques, la préservation et la régénération des écosystèmes forestiers et dunaires sont essentielles pour l’adaptation du territoire au réchauffement climatique et pour le maintien des usages sociaux, économiques et culturels.

La seconde partie, à travers une série d’ateliers, a permis de dresser une série de propositions sur la base d’une projection du territoire à un horizon de trente ans et sur trois échelles : l’arrière-dune, la dune avec son massif forestier et la bande littorale. L’ensemble des acteurs ont pu contribuer à la définition d’actions, de court, moyen et long terme, indispensables pour assurer la continuité de la vie du territoire ainsi que la préservation de ses richesses exceptionnelles.

*Le préfet Étienne GUYOT se réjouit de réunir ce Conseil national de la refondation qui s'inscrit comme une nouvelle étape. A l'appui des travaux du jour, une feuille de route sera proposée dans les prochaines semaines : elle définira, de manière très concrète, les actions déjà engagées à amplifier, des actions simples à mettre en place rapidement et des actions plus complexes nécessitant un travail approfondi. D'ici l'été, je souhaite que nous définissions ensemble, pour chaque action, un pilote, un calendrier et des financements. Cette feuille de route fera l'objet, je m'y engage, d'un suivi régulier par l'État en lien avec tous les acteurs concernés.*